



Communiqué de presse

Le 14 octobre 2020

« Booster » les minimas sociaux : une priorité, dès maintenant !

Alors que le Premier ministre Jean Castex, doit annoncer des mesures en faveur des plus précaires à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère le 17 octobre prochain, l'Uniopss rappelle l'urgence de relever le niveau des minimas sociaux et, au premier chef, le RSA, qui doit être accessible sous une forme ou une autre aux jeunes dès 18 ans.

La crise liée au Covid-19 touche tous nos concitoyens. Les différentes études montrent toutefois que les plus précaires sont les premiers impactés par cette crise sans précédent, les premiers aussi à pâtir de la baisse globale d'activité. Une explosion de la pauvreté se dessine, avec le basculement probable d'un million de personnes dans la pauvreté.

Certes, le gouvernement a pris plusieurs mesures ponctuelles pour faire face à l'urgence. Si ses initiatives ont été saluées par les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss, elles ne sont ni suffisantes, ni inscrites dans la durée, et elles ne permettent de pallier que très temporairement la situation vécue par 9 millions de nos concitoyens, sans endiguer structurellement cette pauvreté.

L'Uniopss appelle donc à une revalorisation pérenne des minimas sociaux et en premier lieu du RSA : avec pour objectif de long terme, un montant s'approchant des 50 % du revenu médian, soit environ 850 € par mois. Dans le très court terme, les associations demandent une revalorisation immédiate de 100 euros ainsi qu'un accès à ces ressources aux jeunes de 18 à 25 ans.

Ces revendications, portées depuis plus de 3 ans par le Collectif ALERTE, semblent pour l'heure, être rejetées par le gouvernement, au motif que l'augmentation des minimas sociaux constituerait une trappe à inactivité. Une idée reçue, voire une idéologie, que nos associations combattent depuis longtemps et qui est ici hors de propos : la revalorisation des minimas sociaux vise juste, en effet, à permettre à des millions de personnes en grande précarité d'espérer pouvoir vivre dignement, au moment même où de nouvelles catégories de publics s'y ajoutent.

Au-delà des mesures qui pourraient être annoncées le 17 octobre, permettant de lutter contre l'isolement des personnes en situation de précarité, ou développant la reprise d'activité, l'Uniopss tient à rappeler que toute inscription dans un investissement social ne peut se faire que dans le cadre d'une « sécurité » financière qui permet de se projeter dans le futur.

L'Uniopss espère donc que le Premier ministre a choisi la date symbolique du 17 octobre pour annoncer des mesures permettant d'éliminer la pauvreté de manière structurelle, de refuser et de combattre la misère en vue de l'éradiquer, et enfin de soutenir les associations montées au créneau de cette crise sociale majeure.

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.